

qui compte parmi les sociétés de production d'énergie les plus rentables et les plus efficaces, que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public au Canada. Je veux parler, bien entendu, de l'Énergie atomique du Canada limitée qui, au cours des vingt-cinq dernières années et en collaborant avec les compagnies hydro-électriques des provinces, notamment l'Hydro-Ontario, a mis au point le réacteur nucléaire Candu, qui est la réalisation la plus ingénieuse et la plus réussie de notre pays dans le domaine de l'énergie et de l'ingénierie. Cette réalisation est due à des fonctionnaires qui ont reçu leur part de railleries et d'injures de l'opposition officielle.

Je crois que la meilleure réponse qu'on puisse donner aux députés d'en face est qu'aucune des réalisations du secteur privé, c'est-à-dire aucune des sociétés privées canadiennes qui ont été mentionnées, n'a égalé la réussite de l'Énergie atomique du Canada limitée.

Dans le même sens, j'aimerais mentionner Eldorado Nuclear Limited, qui est entrée dans le marché de la transformation du minerai d'uranium au Canada. Elle concurrence le secteur privé dans l'exploitation des ressources énergétiques canadiennes.

On a laissé entendre au cours du débat qu'aucune personne compétente du secteur privé ne travaillerait pour le compte du gouvernement canadien dans le domaine de l'énergie. Permettez-moi de souligner que cette société a pu embaucher, en la personne de son administrateur principal, l'un des meilleurs administrateurs à l'emploi d'une société prospère dans le domaine de l'énergie. En d'autres termes, il existe, contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains députés d'en face, des gens qui sont prêts à travailler pour leur pays et à permettre à ces sociétés de fonctionner avec succès dans le domaine de l'énergie.

Je mentionne également la réalisation de la PanArctic Petroleum, société qui appartient à 45 p. 100 à la population canadienne par le truchement des investissements du gouvernement du Canada. Cette société a connu des succès considérables dans ses explorations dans les îles de l'Arctique et est l'une des sociétés qui ont les meilleures perspectives pour ce qui est des ressources énergétiques dans l'avenir.

Selon la thèse fondamentale de quelques-uns de nos vis-à-vis, dont un certain nombre sont ici actuellement, il semble qu'aucun Canadien capable ou compétent ne voudrait travailler pour la nouvelle société, qu'il serait impossible de mettre sur pied un conseil d'administration compétent et pourvu des qualités nécessaires pour favoriser les intérêts de l'ensemble des Canadiens en matière de pétrole.

M. Clark (Rocky Mountain): Mais pouvez-vous dire quelque chose en faveur du bill?

M. Macdonald (Rosedale): Bien sûr, et je le ferai volontiers. Je parle actuellement des nombreuses inexactitudes signalées au sujet du bill par des députés comme le représentant qui vient de parler. Il est étrange que des représentants comme le député de Rocky Mountain (M. Clark) puissent s'imaginer que des gens compétents puissent travailler pour le gouvernement britannique au Canada, à la compagnie BP Canada, pour le gouvernement français dans la compagnie Elf Aquitaine et pour le gouvernement italien, dans Agep, mais qu'aucun Canadien compétent ne voudrait travailler pour son pays au sein de la Société nationale des pétroles.

Péto-Canada—Loi

M. Clark (Rocky Mountain): Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député veut-il poser une question?

M. Clark (Rocky Mountain): Non, madame l'Orateur, je veux invoquer le Règlement. Voici. Le ministre, et cela ne surprend personne car il recourt ici à sa tactique habituelle, m'a attribué des insinuations que je n'ai nullement faites, comme le prouvera le compte rendu. La seule force du ministre...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a la parole.

M. Macdonald (Rosedale): Madame l'Orateur, l'intervention du député de Rocky Mountain prouve que j'ai frappé juste. Il n'y a pas de plus grave insulte pour des Canadiens compétents que de laisser entendre, comme l'ont fait des membres de l'opposition officielle, qu'aucun Canadien compétent ou d'expérience dans le domaine pétrolier ne consentirait à travailler pour son pays. Je nie cela de façon catégorique et je nie que cela puisse exister dans l'exploitation pétrolière canadienne, chez nous ou à l'étranger.

M. Clark (Rocky Mountain): Mais pouvez-vous dire quelque chose en faveur du bill?

M. Macdonald (Rosedale): Des gens au service de compagnies internationales et qui travaillent pour l'indépendance canadienne, des gens honnêtes et compétents, sont venus me dire qu'ils aimeraient travailler pour leur pays, travailler pour la Société nationale des pétroles.

M. Clark (Rocky Mountain): Mais pouvez-vous dire quelque chose en faveur du bill?

M. Macdonald (Rosedale): Je suis certain que le bill, une fois adopté, sera un monument à la honte des députés de l'opposition qui ont déclaré que pas un seul Canadien engagé dans la recherche et la mise en valeur du pétrole n'accepte de travailler pour son pays. Je pense qu'il y en a beaucoup. Je tiens vraiment à présenter une idée globale de la situation et à préciser les questions de détail au moment où le bill sera au comité.

M. Clark (Rocky Mountain): Le ministre ne peut pas justifier le bill.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

● (2150)

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A mon avis, les oui l'emportent.